

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA Agricole de Charente - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA Agricole de Charente - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage (18247)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Agricole de Charente - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage (18247)	Jury par défaut	Tous les candidats	23	64	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Maths, sciences 1ère, terminale et épreuves terminales	Très important
	Résultats Français	Résultats des épreuves anticipées français et épreuves terminales des enseignements de spécialité	Important
	Niveau en anglais	Notes 1ère, terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Éléments de savoir-être évalués en entretien	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Intérêt pour l'apprentissage	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'agriculture et la filière viticole en particulier, démarche scientifique	Projet de formation et fiche avenir	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont fait l'objet d'un examen attentif des attendus tels que :

- un niveau satisfaisant pour le domaine scientifique et la méthode de travail,
- une cohérence entre la formation d'origine avec le souhait d'intégrer ce BTS et une analyse du projet professionnel,
- la réelle motivation du candidat pour se former par apprentissage et l'intérêt pour l'agriculture et la filière Viticulture,
- les expériences professionnelles (stages, saisons s'il y a lieu également)

A noter : attention particulière vis-à-vis de la lettre de motivation (peu détaillée voire négligée par les candidats)

Cet examen a été fait en binôme avec le pilote de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous attendons des candidats une lettre de motivation détaillée et circonstanciée.

Une attention toute particulière sera portée sur celle-ci. Elle devra démontrer un réel intérêt pour le secteur agricole ainsi que le souhait de se former par la voie de l'apprentissage.

Signature :

Laurent GAUDRE,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

Agricole de Charente